

ANGERS

Portraits d'habitants aux Capucins

Travail de mémoire par l'Association du quartier des Capucins : André et Henriette Mangeard, ex-maraîchers à Angers.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

De 2004 à 2007, l'Association du quartier des Capucins a mené un important travail de recueil de mémoire, en réalisant près de 90 interviews des habitants, qui ont servi de matière au livre « 40 mètres au-dessus de la Maine. Racines d'un quartier d'Angers, les Hauts-de-Saint-Aubin », publié en 2007 et couronné d'un prix national de la Fondation de France. Les interviews ont été déposées aux Archives patrimoniales d'Angers, ce qui permet de connaître leur version intégrale. Nous avons choisi de restituer celle d'André et Henriette Mangeard, maraîchers chemin des Chalets, au lieu-dit La-Petite-Fauconnerie.

« Leurs petits pots à lait sur la fenêtre »

André Mangeard : « Mes parents étaient agriculteurs, mes grands-parents aussi et moi j'ai changé de métier, j'ai pris le métier de maraîcher. Ils avaient des vaches, deux chevaux et puis ils faisaient et portaient le lait dans la ville d'Angers, rue Barra, boulevard Descarzes, tous les matins, avec une petite voiture à poney. Ma grand-mère avait ses clients qui mettaient leurs petits pots à lait sur la fenêtre devant leur domicile. Mon grand-père partait labourer avec les deux chevaux. Toute la terre était en céréales. On ne faisait pas de choux-fleurs à l'époque, c'est le grand-père Bélanger qui a commencé à faire les choux-fleurs : il avait fait venir les graines du quartier Saint-Laud et de Sainte-Gemmes... Ils se sont passé les graines les uns aux autres, parce que c'était assez solidaire à ce moment-là. Chacun s'aidait comme il pouvait : pour le battage du blé, on se partageait le temps et gratuitement, il n'était pas question de faire payer un coup de main. Il fallait au moins trente personnes pour faire le battage, transporter la machine, une chaudière à feu. Il fallait actionner la vapeur, atteler les deux chevaux. On lavait cette machine à un entrepreneur, le moins cher. Ça durait soit quatre heures, soit six, soit deux jours. Il fallait nourrir les ouvriers. Le patron et les employés venaient pour aider. Mon père avait des commis, comme on les appelait. « Les terres exploitées sur le plateau allaient jusqu'à Saint-Martin-la-Forêt. Le séminaire, je l'ai vu en terre cultivable [les agrandissements réalisés à l'arrière du bâtiment ne sont achevés qu'en 1932]. Et puis il y a eu la



Henriette et André Mangeard, août 2003. Cliché Association du quartier des Capucins. PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 67 NUM 174

construction de la cité Jean-Girard, route d'Épinard [en 1932-1934] et de la cité Verneau. Il n'y a que nous qui sommes restés là, on n'a rien eu. C'était constructible, mais tout le monde voulait garder son terrain, parce qu'on en avait besoin pour vivre. [...]

« J'ai appris le métier d'agriculteur avec mes parents à partir de douze ans, après le certificat d'études. Je n'ai pas vraiment choisi, il fallait rester là, de père en fils, pour la continuité de la maison. Moi, j'aurais voulu être dans l'aviation... Quand j'ai eu dix-huit ans, j'allais au cours de viticulture le dimanche matin. J'ai pris aussi des cours d'horticulture et d'arboriculture pendant deux ans, rue Desmazières [au jardin fruitier de la Société d'horticulture]. [...] Avant la guerre, comme j'étais en surnombre à la maison, tout l'hiver je partais travailler chez le père de ma future femme. C'était pour entretenir les tombes au cimetière à la Toussaint. »

Henriette Mangeard : « Nous, c'est des fleurs qu'on avait, pas des légumes. Mes parents étaient horticulteurs. On avait un grand jardin et beaucoup de fleurs ! On avait un magasin et on vendait même les fleurs de dimanche au cimetière de l'Ouest. Mon père prenait des extras aux Rameaux et à la Toussaint : on était trois ou quatre gosses pour tondre, nettoyer les tombes et replanter. Voilà, on s'est connu comme ça. On devait se marier en septembre 1939, mais

André est parti à la guerre. Tout était prêt, le repas, ma robe, puisqu'on devait se marier le 16... Et puis la partie a été annulée. On s'est quand même mariés pendant la guerre, lors d'une permission en février 1940. Pendant que mon mari était à la guerre [jusqu'en 1945], j'aidais mes beaux-parents. Il fallait que j'apprenne tout. On n'avait qu'une vache pendant la guerre, je ne connaissais pas ça : je traçais la vache, j'allais la garder dans les prés du Hérisson. Le chemin du Hérisson partageait notre exploitation. Je tricotais en même temps. Il fallait que je fasse tout. Je vous jure que je ne riais pas tout le temps. J'aidais aussi le soir à la vaisselle et à la cuisine. Et il y avait aussi les choux-fleurs à s'occuper. C'est vrai, je n'étais pas habituée. Je me levais à six heures le matin, puis on se couchait à dix, onze heures. »

« On lavait tout ça dans la glace, l'hiver »

André Mangeard : « J'ai pris la succession de mon père tout de suite après la guerre, en 47. Les anciens prisonniers avaient une priorité d'achat de matériel, sous forme de bons, par exemple pour un tracteur ou une voiture. J'ai acheté une voiture et on a commencé à faire les marchés, place Leclerc. Il fallait y être à 4 h du matin, au marché de gros pour les commerçants. On vendait bien les légumes. Les gens nous commandaient la marchandise, par exemple une douzaine de salades ou des épi-

nards. C'était toujours payé comptant. Il y avait des rentrées d'argent tous les deux jours. On revenait à 8 h. On mangeait convenablement et on travaillait jusqu'à midi. Vers 4 h, une collation : un petit casse-croûte, on buvait un verre et on repartait jusque vers 10 h du soir, en été. Il fallait préparer son marché pour le lendemain, laver les poireaux et les carottes à l'eau du puits et les peser. On avait un moteur sur le puits pour monter l'eau. On lavait tout ça dans la glace l'hiver. Il fallait le faire. On ne se plaignait pas dans ce temps-là, je vous le jure. « La Saint-Isidore, c'était la fête des maraîchers. Après la messe, on pouvait aller au café boire un verre ou au cinéma. Les bals, ça ne se faisait pas, à part les bals de noces dans notre famille. En campagne, on préférait les veillées. Deux ou trois familles se rassemblaient pour manger des crêpes à la chandeleur, ou des marrons grillés, ou bien quand on tuait le cochon. Par ici, c'était rare. Les soirées, on se chauffait au feu de cheminée et on causait de n'importe quoi. On discutait. Oui, on refaisait le monde. »

Interview collectée par Nicole Sallé et Pierre-André Vincent en février 2007. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

La maison de la chapelle d'Aliquot, un joyau aujourd'hui disparu

Voici une construction pittoresque, mêlant pierre et bois essenté d'ardoise. Elle a attiré l'attention. Les Archives patrimoniales d'Angers en avaient des photographies des années 1880, un dessin de 1869 par R. Vétault (publié par l'abbé Guéry en 1913 dans « Angers à travers les âges »), elles ont à présent ce beau dessin à la plume, aquarellé et gouaché. Malheureusement, ce qu'il représente a disparu.

Il s'agissait de la maison de la chapelle d'Aliquot, place Saint-Martin, dépendant de la collégiale du même nom. Elle était située à l'emplacement de l'actuel hôtel des Postes, face au Welcome.

Occupée par un fabricant de billards puis par un menuisier

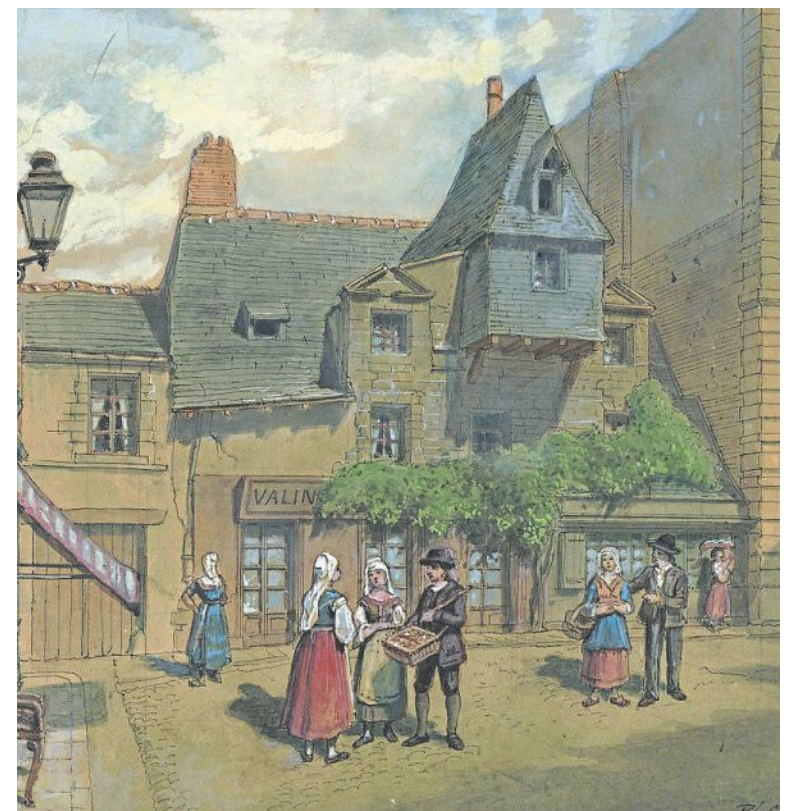
Sous le Second Empire et jusqu'en 1880, la maison est occupée par un fabricant de billards, Valin, puis Rouault. Après cette date, un menuisier-ébéniste, Aristide Poutiers, s'y installe. « Lits en fer et sommiers, meubles antiques et modernes », annonce la devanture. Il a laissé un nom à Angers comme secrétaire, puis professeur à l'éco-

le des beaux-arts et comme créateur du musée d'art industriel, inauguré à l'hôtel de Chemellier en 1907, puis transféré à la tour Saint-Aubin en 1911. Lorsqu'A. Poutiers arrive place Saint-Martin, son ambition, si l'on en croit le registre des pétitions de voirie, est de construire un bâtiment neuf. Il demande alignement et nivellement, mais renonce apparemment à son projet, puisque la maison subsiste jusque vers 1904.

La place telle qu'elle était avant 1870 ou en 1902 ?

Ce dessin semble la montrer en 1902, puisqu'il porte cette date, mais cette mention n'est pas cohérente avec les faits historiques : l'enseigne de Valin n'existait plus depuis 1870. Il faut donc croire que le dessin n'a pas été réalisé sur place, mais d'après un document antérieur à 1870. D'autant qu'il est l'œuvre d'un artiste essentiellement parisien, Philippe Chaperon (1823-1906), connu par ses nombreux décors de scène réalisés pour l'Opéra-Comique.

Sylain Bertholdi



Maison de la chapelle d'Aliquot, place Saint-Martin, 1902, dessin. PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES D'ANGERS

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Un quartier sous les eaux en 1910

Un souvenir de rues inondées, comme il y en a beaucoup dans les photothèques angevines. Mais ces clichés pris lors des grandes inondations périodiques permettent d'avoir des prises de vues de rues peu cajolées par l'objectif des photographes. On peut dire que c'est le cas ici. De quelle rue s'agit-il ? Réponse dimanche prochain.

S.B.



Lors des inondations de 1910. PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 5 F17 429

ÇA S'EST PASSÉ LE 1^{ER} FÉVRIER 2011

Fermeture de la caserne Saint-Maurice

Les gendarmes de la compagnie d'Angers quittent la caserne Saint-Maurice, place Freppel. Pour marquer les adieux officiels, une prise d'armes y est organisée le 16 février. Hommage appuyé au lieutenant Bouthet du Rivault, tué le 28 mai 1944 sous le porche de cette caserne, lors d'un bombardement, alors qu'il guidait des civils vers un abri souterrain. Il a donné son nom au siège actuel du groupement départemental,

rue du Nid-de-Pie, à Belle-Beille, où sont installés les militaires de la compagnie d'Angers depuis le début de février 2011. Le Département redevient pleinement propriétaire des lieux. En 2019, il revend les bâtiments à Alter Public (Anjou Loire Territoire) qui agit pour le compte d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers.

S.B.

ANNONCEZ VOS MANIFESTATIONS

SUR **infocale.fr**